

Prix par personne (sur la base d'une chambre à partager)

base 40 personnes minimum : 1 450 €

base 30 personnes minimum : 1 540 €

Supplément chambre individuelle : 175 € (en nombre limité)

Ce prix comprend :

- ✓ Les pré et post acheminement en autocar CAHORS > BARCELONE aller/retour,
- ✓ le transport aérien sur vols **réguliers et directs BARCELONE > ROME aller/retour**, avec la compagnie aérienne **ITA AIRWAYS**,
- ✓ les taxes d'aéroport et de sécurité, d'un montant de 47,90 € en vigueur le 23/03/03,
- ✓ la mise à disposition d'un **autocar** pendant la durée de votre pèlerinage selon le programme proposé,
- ✓ l'hébergement en maison religieuse en chambre double à Casa Ravasco San Pietro, et à l'hôtel CASTILLO*** à Assise,
- ✓ les taxes de séjour à Rome et à Assise,
- ✓ la pension complète à compter du **dîner** du premier jour au **déjeuner pique-nique** du dernier jour (sauf le déjeuner du 11 octobre)
- ✓ les frais d'entrée dans les sites mentionnés sur le programme,
- ✓ l'entrée et la visite guidée des catacombes en français,
- ✓ les services de guides professionnels francophones pour toutes les visites mentionnées au programme,
- ✓ la mise à disposition de taxis à Assise pour se rendre aux Carceri et au couvent St Damien, ainsi que pour se rendre à Saint Marie des Anges,
- ✓ la mise à disposition d'audiophones pendant la durée du pèlerinage,
- ✓ le droit de l'utilisation des audiophones dans la Basilique Saint Pierre,
- ✓ la mise à disposition d'audiophones dans la Basilique Sainte Marie Majeure (audiophones obligatoires mis à disposition par la Basilique),
- ✓ la garantie annulation BIPEL,
- ✓ l'assurance assistance et rapatriement MUTUAIDE ASSISTANCE avec extension Covid-19,
- ✓ les pourboires (au chauffeur et aux guides),
- ✓ les offrandes pour les messes, les communautés rencontrées et les intervenants extérieurs,
- ✓ un sac à dos, un livre-guide, un chèche, des étiquettes bagages et des autocollants,

Ce prix ne comprend pas :

- ✗ les boissons (autres que l'eau en carafe au cours des repas),
- ✗ toutes les dépenses à caractère personnel.

Ces prix ont été calculés selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) et selon les conditions de voyage (consignes sanitaires liées au COVID). connues en date du **23/03/2023**. Conformément à la loi, à **35 jours du départ**, le prix sera revu en fonction du nombre définitif de participants et des conditions économiques et sanitaires en vigueur.

FORMALITE DE POLICE

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'une **carte nationale d'identité** ou d'un **passport en cours de validité**.

CONDITIONS SANITAIRES

Chaque inscrit doit répondre aux formalités sanitaires en vigueur exigées par les gouvernements au moment du pèlerinage.

Pour se rendre en Italie – consulter : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

Pour le retour en France – consulter : <https://www.interieur.gouv.fr/>

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 30 Juin 2023

CONDITIONS DE VENTE ET CONDITIONS D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document joint). Les prix indiqués ci-dessus ont été calculés pour un groupe de 40 personnes et selon les conditions économiques connues en date du 23/03/23. Toute annulation doit être notifiée par écrit.

Pour toute annulation à plus de 31 jours du départ, un montant de 80.00 Euros (non remboursable) sera retenu pour frais de dossier.

A compter de 30 jours du départ, les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants :

- entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 30 % du montant total du voyage.
- entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant total du voyage.
- entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 75 % du montant total du voyage.
- à moins de 2 jours avant le départ, il sera retenu 90 % du montant total du voyage.
- Le jour du départ, 100% du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement.

Le service **Garantie Annulation**, offert par BIPEL, (sur présentation d'un justificatif), prend en charge les frais d'annulation mentionnés ci-dessus pour toute raison médicale ou autre cas de force majeure, (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...), **dès l'inscription** et ce, jusqu'au jour du départ.

NB : Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être pris en charge par cette garantie annulation, devra s'acquitter des frais éventuels retenus par les prestataires (compagnies aériennes, hébergements, autres...) jusqu'à 31 jours du départ. Passé ce délai, se référer aux conditions ci-dessus.